

Mise en valeur du patrimoine du Centre Ancien - Opération «Besançon nettoie ses façades» - Attribution de subventions

M. LE MAIRE, Rapporteur : Au cours des séances des 24 mai 1993, 24 juin 1996 et 6 avril 1998, le Conseil Municipal a adopté les dispositions réglementaires pour le ravalement des façades ainsi que le mode d'attribution des subventions.

Dans ce cadre, la Ville est saisie des demandes suivantes :

Troisième secteur	2 dossiers	18 330 F
Quatrième secteur	7 dossiers	141 638 F
Cinquième secteur	2 dossiers	216 956 F
TOTAL	11 dossiers	376 924 F

dont le détail figure dans le tableau ci- dessous.

Immeuble	Propriétaire	Devis	Taux	Subvention
TROISIEME SECTEUR				
12, 14 rue du Lycée	ASSOCIATION ST-LAURENT 5, rue d'Avanne 25320 Montferrand-le-Château	73 560 F	20 %	14 712 F
14, place de la Révolution	M. OBRIE Rémy 14, place de la Révolution 25000 Besançon	18 090 F	20 %	3 618 F
2 dossiers - TOTAL		91 650 F		18 330 F
QUATRIEME SECTEUR				
13, Fauboug Tarragnoz	M. GRANGEOT Patrick BCAC VDD BAMAKO 14, rue St-Dominique 00451 Paris Armées	10 390 F	20 %	2 078 F
2, 6, Faubourg Tarragnoz	EDF GDF Délégation Immobilière Régionale Est 21, rue de la Croix d'Auyot 54015 Nancy	521 028 F	20 %	104 205 F
30 bis, rue Rivotte	M. GROSPERRIN Marcel 1, rue du Chambrier 25000 Besançon	18 764 F	20 %	3 752 F

Immeuble	Propriétaire	Devis	Taux	Subvention
QUATRIEME SECTEUR (suite)				
36, rue Renan	M. Mme VICHARD Philippe 36, rue Renan 25000 Besançon	43 069 F	20 %	8 613 F
18, rue Rivotte	Mme RICHARD Syndic Copropriété 18, rue Rivotte 25000 Besançon	31 146 F	20 %	6 229 F
15, rue Ronchaux	M. HUTIN Bruno - Syndic 15, rue Ronchaux 25000 Besançon	41 931 F	20 %	8 386 F
25, rue Ronchaux	Cabinet BENOIT 4, rue d'Alsace 25000 Besançon	41 876 F	20 %	8 375 F
7 dossiers - TOTAL		708 204 F		141 638 F
CINQUIEME SECTEUR				
2, 4 rue Battant 3, 5 quai de Strasbourg	Mlle DUFAY 8, rue de la Gouille 25000 Besançon	580 361 F	20 %	116 072 F
29, quai de Strasbourg	Centre de long séjour de Bellevaux 29, quai de Strasbourg 25000 Besançon	504 423 F	20 %	100 884 F
2 dossiers - TOTAL		1 084 784 F		216 956 F
TOTAL GENERAL		1 884 638 F		376 924 F

Le Conseil Municipal est invité à approuver la proposition d'attribution des subventions, qui seront financées sur les crédits du budget 1999, au chapitre 92.824. 6572.82017.30100.

«**M. LE MAIRE** : Cela se voit maintenant qu'on a ravalé les façades. Toutes les personnes qui viennent de l'extérieur nous disent que cela commence à prendre de l'allure. On va continuer dans cette voie bien entendu, même s'il faudra peut-être recommencer car il y en a encore pour quelques années avant qu'il n'y ait plus en ville ni bus ni voitures».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Urbanisme, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la proposition du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 28 mai 1999.